PENSIONNAT DE DEMOISELLES

La rue St. Louis, en face de la Bourse.

CONDITIONS

DIX PIASTRES PAR AN — payables par moitié par trimestre, ou de 4 piastres par mois, pour ceux qui ne voudraient pas souscrire à un abonnement; ceux qui ne seront pas payés, et à moins que, cela ne soit convenu, ceux qui auront pris un abonnement, n'en aient fait connaître par intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis ne publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertions, la première comptant double.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyé.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer son abonnement. Les lettres adressées à l'auteur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

AVIS A MESSRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemines; il prendra du lest et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,

Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à moitié chargé sous peu pour les dits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à

L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.

N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
7 septembre

POUR PASCAGOULA.

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Bélozi, et à tous les débarquements intermédiaires, et quittera le chenal à Pontchartrain tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord, ou à

J. B. BYRNE.
6 août—7m

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur CORSAIR, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à midi au quart, avec la malle des Etats-Unis; et reviendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à heure du débarquement des passagers. 6 nov

POUR LA MOBILE, (Par le fleuve.)

Ligne de packets de la Nouvelle-Orléans à la Mobile.

Les packets formant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans tous les quatre jours, à commencer du 1er. décembre prochain, savoir:

Goulette FANNY,	capitaine Andrew,	1er.	décembre.
" CORINE,	" Crocker,	4	"
" CORA,	" Carstein,	8	"
" SARAH,	" Stark,	12	"
" "	" —,	16	"

Les goulettes susdites sont toutes de première classe, construites expressément pour ces voyages et sont sous le commandement de marins expérimentés. Elles seront en tout temps remorquées pour monter ou descendre le fleuve, et en plus grande exactitude sera observée dans leurs jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
rue Poydras, No. 12
13 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire SENATOR, A no 1, très bon voilier, doublé en cuivre est maintenant en chargement, et sera prêt à faire voile sous peu.

Pour le fret de 200 balles, s'adresser à

THEODORE NICOLET & Co.
No 26, rue Bienville.
22 nov

POUR TAMPICO.

La goulette américaine, bonne voilière, HALCYON, capitaine William Williams, est prête à recevoir du fret, et fera voile pour le dit port, la semaine prochaine. Pour fret ou passage, ayant d'excellens aménagements, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à

E. J. FORSTALL & Co.
rue Royale, No. 153.
21 nov

POUR MARSEILLES.

Le A 1 brick FLORA, capitaine Carnick, est prêt à recevoir un chargement pour le dit port. Il peut porter environ 800 balles. Pour fret comme de coutume, s'adresser à

E. J. FORSTALL & Co.
18 nov

A LOUER.

A LOUER—Un grand magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Perrier. Possession sera donnée immédiatement. Plus: Un grand bureau au-dessus des magasins Nos. 29 et 30 Nouvelle Levée. Pour les termes, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
23 et 29, Nouvelle Levée.

A LOUER.

PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à

B MARIGNY.
[6 nov]

A VENDRE par le soussigné, CHASSIS, PORTES A CHASSIS, et PORTES extérieures de toutes dimensions; aussi POILS A PLATRER et bonne CHAUX DE PIERRE, CLAIRE VOIES pour entourer des terrains ou des jardins, à des prix modérés. Aussi, un bon petit CHEVAL de selle, gris de fer, créole et allant à l'amble. S'adresser au No. 99, rue Juin, à

LOUIS. A. LEMOYNE.
18 oct—1m

LIBRAIRIE

ALFRED MORET, Successeur de A. L. BOISMARE, *Rue Royale*, no. 164.

Paroles d'un Croyant par Lamennais,
Calmi qu'on aime, par Renard,
Le Bouveau de Berne, par Coopes,
Les Sept Frères, par Soulié,
Conspiration des Marmousets, par De Baste,
Julie Fille de Paris, 4 vol.
Le Prisonier du Grand Duc, par De Baste,
Le Nègrier, par E. Corbière,
Le Clocher de St.-Jacques, par De Baste,
Les Deux Renégats, par De Baste,
Trente Mois de ma Vie, 1 vol 8vo.
Tahoutala à Paris, 1 vol 8vo.
Frédric Shinderhannes, 2 vol 8vo.
Tronie, par Dionneau, 1 vol 8vo.
Timon Aleeste, 1 vol 8vo.
Un Héritage trop tard, par Kan,
Le Vicomte de Bellevé, par Soulié,
Le Magnétiseur, par Soulié,
Marie, par d'Agut,
Elfride, par Fresny,
Les Pélerins du Rhin, par Bulwer, &c.

Un joli assortiment de Livres pour étrennes avec des livres d'un nouveau genre et ornés de très belles gravures. Un joli calendriers pour 1835, ainsi qu'un grand nombre de belles classiques à l'usage des Pensions. 28 nov—1

Peinture & Vitrerie.

A. MONDELLI,
PEINTRE, DECORATEUR, D'ENSEIGNES &c.
Rue de Chartres, No. 183.

INFORME respectueusement son ami et le public qu'il continue d'entreprendre tout ouvrages de peinture et vitrerie, collage de tentures &c., fait les enseignes dans le plus bon genre; simples et à sujets.

Imitation de toute espèce de marbres et boiseries, le décore dans toute son élégance; théâtres, salons, vestibules, entrées &c., en peinture à l'huile et aussi à la détrempe.

Constamment à son magasin on trouvera, peinture, huile, vernis &c. Aussi, un assortiment complet de verres à vitres et à tableaux, tant en grand qu'en détail, à des prix modiques.

N. B. Il espère qu'une longue expérience et le zèle qu'il montra pour servir ses amis et le public en général et les prix les plus modérés lui feront mériter la confiance des mêmes ci-devant. 26 oct

MR. FRANCOIS, docteur en médecine, de la Faculté de Paris, a l'honneur de faire part au public et à ses amis qu'il a établi son domicile, rue de Chartres, No. 94, en ligne Conti, maison de Madame La Fabre, et qu'il se livrera à l'exercice de la médecine, aux accouchemens, et à la pratique de toutes les opérations chirurgicales; notamment à l'opération de la cataracte et à celle qui consiste à broyer les pierres contenues dans la vessie d'après les méthodes lithotriques perfectionnées.
12 nov—15m 3p

MR. RAPALO annonce au public qu'il continue toujours à traiter les personnes affectées de la vue. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 61. Le certificat suivant, lui semble suffisant pour attester l'excellence de son traitement.

Je certifie que Monsieur J. Rapalo a guéri plusieurs personnes aveugles de la rue, à l'Hôpital de Charité, et qu'il a réussi avec beaucoup de succès.

DEKER.
4 n.v.

1X TERNAT

DE JEUNES DEMOISELLES.

TENU PAR MR. & MDE. MONTILLY,
Rue Saint Louis, vis-à-vis de la Loterie, No. 62, entre Royale et Bourbon.

LES classes seront rouvertes par Mde. MONTILLY aidée par sa fille aînée.

Cet établissement qui aura ouvert à partir du 15 novembre prochain, se trouvant dans le centre de la ville, les parens y seront mêmes de profiter des nombreux avantages que leur offre Mde. Montilly.

Le cours des études de l'Internat comprendra:

La Lecture.
L'Ecriture.
L'Arithmétique.
La Langue Française.
La Langue Anglaise.
Littérature française et anglaise.
La Rhétorique et le Versification.
L'Histoire ancienne et moderne.
Géographie des empires et historique.
Chronologie.
Mythologie.

CONDITIONS.

Prix de l'Externat, $5 par mois, papier, plumes, livres &c., payés à part.

EXTRAS ADDITIONNELLES:

Piano,	$ 10
Chant,	10
Langue Espagnole,	4
Dessin,	5
Danse,	7

M. Montilly, professeur de piano, connu dans ce pays, depuis dix ans par les écolières remarquables qu'il y a faites, donnera des leçons de musique dans l'institution et en donnera également dans les maisons où il sera appelé.

M. DuGarry, aussi depuis 10 ans à la Louisiane, donnera des leçons de dessin et se rendra chez les personnes qui voudraient utiliser ses talens.

Mde. Montilly s'efforcera de mériter ici, les suffrages qu'elle a déjà obtenus à Paris et à Moscou.

Tous les maîtres demeurant dans la maison, les parens peuvent être sûrs de la plus grande exactitude dans les leçons.

Les jeunes demoiselles qui désireraient prendre des leçons de musique, de dessin, de danse ou d'espagnol sans suivre les classes, en recevront aux prix fixés ci-dessus.

Les classes seront ouvertes depuis 9 heures du matin, jusqu'à 5 de l'après midi. 24 oct

Pour les informations, s'adresser chez Mrs. Fs. Canonge, P. Soulé, Labatut, Jh. Dussun et J. B. Labranche.

MR. MONTILLY, élève du Conservatoire de Musique à Paris, et professeur de Piano depuis dix ans dans ce pays, connu dans les paroisses Jefferson et St. Charles, par les élèves distinguées qu'il y a faites, et habitant maintenant la Nouvelle Orléans, offre ses services aux personnes qui voudraient prendre des leçons de Piano. S'adresser chez lui, rue St. Louis, No. 82, maison de M. Lep être, entre Royale et Bourbon.
3 nov—20 3m

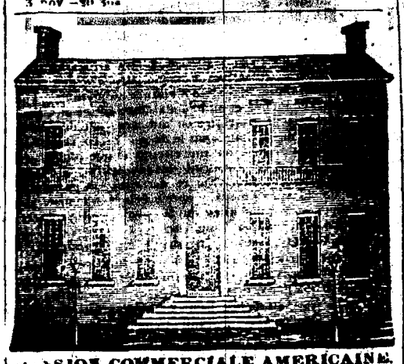

PENSION COMMERCIALE AMERICAINE.

LE soussigné annonce avec plaisir aux messieurs de cette ville, qu'il vient d'établir avec élégance un établissement, rue Toulouse, No 30, pour recevoir des Pensionnaires. Il offre à louer plusieurs jolies chambres garnies.

Nota. Dans cet établissement, on parle français, anglais et espagnol.

F. LEBLEUX.
18 nov—14

Bureau de la Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 3 Nov. 1834.

LES souscripteurs au fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane sont prévenus que tous les titres et documens requis par les conseillers légaux de la dite Banque, devront être fournis par les dits souscripteurs dans le délai de trente jours pour la ville et soixante jours pour la campagne; à défaut de quoi ils seront considérés comme renonçant aux droits et privilèges provenant de leur souscription. Par ordre de la Direction.

J. BERTRAND, caissier
6 nov—30

Banque du Commerce de la Nelle.-Orléans.

A L'AVENIR les dividendes semi-annuels de la Banque du Commerce de la Nlle. Orléans, seront déclarés par le président et les directeurs de cette institution, le premier lundi de janvier et le premier lundi de juillet de chaque année. Les dividendes sur les actions inscrites sur les livres de la Banque à la Nouvelle-Orléans, seront payables les lundis après la déclaration des dividendes, et les dividendes sur les actions de cette institution inscrites sur les livres de transferts à New-York, Philadelphie ou Boston, seront payables les premiers lundis de février et d'août de chaque année.

Par ordre de la Direction.

JOSEPH SAUL, caissier
27 nov

MAGASIN DE NOUVEAUTES.

à l'instar de Paris, en Gros et en Détail.

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, au coin de celle Jefferson, vient de recevoir de Paris, un très bel assortiment de cosmétique, parfumeries fines pour la toilette, en pâte d'amande, liquide au miel, à la rose, et de Flore, pâte en poudre et crème, le véritable lait de roses la poudre séténiste et du Liban, mucilage pour la teinture des cheveux à volonté. Les extraits, tous odeurs, les essences et tous les savons de toilette, &c.

Assortiment de cannes armées et sans armes, cols en satin, et bretelles, différens genres, gants de toute sorte, bosses à habits, à tête, à dents, premier choix.

Généralement tous les pastiches en faux cheveux goûts nouveaux, pour hommes et pour dames. Le tout aux prix les plus modérés. 12 nov

Etablissement de Manteaux de Marbre.

HENRY HUNT & CO., ont le plaisir d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont ouvert un magasin d'entrepôt au No. 30, rue de la Douane, où ils reçoivent de leur établissement à New-York, par le navire Arkansas, un superbe assortiment de Manteaux de cheminées, grillages, &c. Ils ont intention d'avoir constamment en vente, un assortiment général de toute espèce d'articles relatifs à leur profession, et ils espèrent par la beauté de ces objets et la manière dont ils sont travaillés, mériter l'encouragement du public. Ils ont à vendre du Plâtre de Paris, des Marbres de tombes, carreaux de marbre, devants de cheminées en marbre, ainsi que des grillages en fer double, de Russie, et idem en cuivre. Ils ont à leur service des ouvriers compétents pour leur entreprise. Ils gravent des inscriptions dans le dernier goût, et ils exécutent des monumens de tous genres, avec promptitude et goût. 12 nov

PAPIERS DE TENTURE.

RECEMMENT arrivé de Paris, joli assortiment de Papiers peints pour teintures; papiers veloutés variés; rouges, vertes et jaunes; draperies et bordures assorties; papiers satinés, et satinés glacés, du plus nouveau goût avec bordures veloutées; autres non glacés; et des papiers ordinaires très jolis du prix de 6, 5 et 4 escalins, chez Chevalier, peintre, et marchand de papiers, successeur de madame Marot, rue Bourbon, No. 121, entre St. Louis et Conti. Il continue toujours d'entreprendre la peinture des maisons, le décor des appartemens et magasins et le collage des papiers. 17 nov—6

JACQUES MILLY, Peintre d'enseignes, de maisons, et d'objets de goût, informe respectueusement les habitans de la Nouvelle Orléans et de son voisinage, qu'il est venu se loger à l'encoignure des rues Poydras et Magasins, où il recevra toutes les commandes qu'on pourra lui faire, dans le genre d'occupation auquel il se livre. Il s'offre de peindre les maisons, et les enseignes, de dorer, de lustrer, de placer les papiers de tapisserie, de colorer les murailles. Il espère par le bas prix de son travail, par sa diligence et son bon ouvrage mériter toujours l'encouragement public. 16 oct—6m

SUCRE ET MELASSE—150 Boucauts Sucre, et environ 15,000 gallons Mélasse, à vendre sur une habitation, à 8 milles au bas de la ville. S'adresser à

KENNEDY, DUREL & Co.,
29 nov Rue Toulouse, No. 60.

SAVON & CHANDELLES—300 caisses Savon et 300 Chandelles de suif de la marque de James Blake & co., en débarquement du navire Timoléon, et à vendre par

Wm. G. HEWES & Co,
13 nov 66, rue du Camp

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés, 20 caisses de Sardines à l'huile, de l'Orient. FR. PERRET & GALLY,
29 nov rue Toulouse, No. 56

PATTES D'ASPERGE—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire paquebot Mississippi, un envoi de très belles Pattes d'asperges, désignées sous les noms de hollandaises et gantoises; on pourra s'en procurer, soit par centaine ou par mille. Les personnes désirant acheter, voudront bien s'adresser sans délai au magasin de Graines de

Wm. SMITH,
6 nov 85, rue de la Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. DUPLESSIS.

Succession d'Honoré Flotte.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Premières et pour cette ville et paroisse, en date du 26 novembre 1834, à moi remis par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le vendredi, 12 décembre 1834, à 4 heures de l'après-midi, une montre en or patentée, chaînes, &c. Saisis dans cette affaire.

Conditions: comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
29 nov

Augustin Tiers vs. Arthur McDonald.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Lafourcade, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le jeudi, 11 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions: comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
29 nov

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, au coin des rues Girod et Carondelet, le Jeudi 11 décembre 1834, à midi, divers Tableaux, un petit Rail Road et le contenu d'une boîte de divers articles. Saisis dans la poursuite de John Green, vs. divers Tableaux, un petit Rail Road et J. Walker absent. Cond: ons—Comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
29 nov

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à la bourse de Hewlett, au coin des rues St. Louis et Chartres, le samedi 13 décembre, 1834, à midi, le nègre esclave nommé Pierre, âgé d'environ 29 ans, saisi à la poursuite de F. W. Lea. Conditions comptant.

B. BEAUREGARD, marshal.
8 nov

Wm. R. Pearson & John Kellar vs. P. J. Seubery.

EN vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressés par les hon. J. N. Duncan et M. Grivot, juges conseillers de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 7 décembre 1834, à 4 heures, de l'après-midi, à mon office, rue Ste. Anne, no. 30, divers articles en comestibles, saisis dans les affaires ci-dessus. Conditions, comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
22 nov

Les Marguilliers de l'Eglise St. Louis vs. Feliciano Ramos.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à mon bureau, rue Ste. Anne, no 30, le 5 décembre, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
22 nov

Wm. P. Brown vs. A. B. McLeod

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique sur le rail-road, no. 81, le 4 décembre 1834, à 4 heures, p. m. divers meubles saisis dans cette affaire. Conditions comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
22 nov

Joseph Ygnacio Zamora vs. Mlle. Alexandrine.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le mardi, 9 novembre 1834, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions, comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
27 nov

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le samedi, 13 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, un Billard, saisi à la poursuite de C. F. Rondeau.

Conditions, comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
2 déc

BATAILLON D'ARTILLERIE,

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 7 du courant, à 8 heures très précises du matin, pour fêter la Ste. Barbe.

Le Bataillon assistera à la grand'messe, et il y aura une quête en faveur des orphelins. Tenue d'hiver, habit bas au lieu, bonnet du.

Ad. SCUREIBER,
adjudant major
3 déc

CAZADORES DE ORLEANS.

La compania tomara las armas el domingo proximo, 7 del corriente, á las 11 en punto de su mañana, con casaca y pantalon de paño, morrion con pompon.

De orden del capitan,

JOSE M. BUSTAMANTE,
sargento 1o.
3 dec

GARDES D'ORLEANS,

ATTENTION!

Les deux compagnies prendront les armes dimanche prochain, 7 du courant, à 8 heures du matin, et s'assembleront au lieu ordinaire du rendez-vous, équipement complet, veste et pantalon bleus.

Par ordre du capitaine,

G. CRUZAT, sergent major

Les sergents et caporaux sont invités à se réunir ce soir, chez le capitaine pour traiter d'affaires importantes concernant le corps.
2 déc

MADAME COCHRANE, rue de Chartres, No. 51 au 1er., a l'honneur de prévenir les dames de ses amies, et en général celles de la ville et de la campagne qu'elle a reçu de France et du nord, un grand assortiment de marchandises dans le goût le plus nouveau, consistant en Modes nouvelles;

Chapeaux du matin, chapeaux habillés en velours et en satin, chapeaux de paille, capotes pour dames et pour enfans, petites toques pour enfans,

Soieries de toute espèce pour robes et pour chapeaux,
Manteaux brodés, de drap et satins,
Fourrures en chinchilla, petit gris, etc.
Polonaises en duvet de cygne,
Bouquets de fleurs et guirlandes,
Schâles cachemir, écharpes, échelles de soie, indienne, méérinos, gants, bourses, [illegible] de toute espèce, souliers français, habillemens d'enfans, poupées, parfumerie, &c. &c. 8 nov

UNE DEMOISELLE FRANCAISE ayant l'habitude de l'enseignement, désirerait trouver, comme institutrice, une place dans une famille, soit à la ville soit à la campagne.

S'adresser pour renseignemens à Mlle Clotilde Bornet maison d'Education, encoignure des rues du Quartier et de la Levée. 1 déc—18fs.

MM. COCULLU, LAPEYRE ET Co. offrent à vendre:

60 sèces café vert de la Havane, nouveau;
450 do do de l'ancienne récolte;
25 do do fin vert de Saint Domingue;
20 balles Tabac en feuille (Vuelta Abajo);
500 milliers cigares de 1ère. qualité;

Confitures de la Havane, en jarres et en caisses; et quelques colis marchandises sèches, convenables au marché du mexique. 23 nov

LAFAYETTE PORTER-HOUSE.

Rue Bienville, No. 21.

JOHN & W. WEBB, tiennent constamment à leur établissement un assortiment de Bière, petite bière et cidre de New-York de première qualité, qu'ils offrent à bon marché.

☞ 300 grosses Bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons, à vendre à bon marché. 8 août

OLD PENNSYLVANIA PORTER-HOUSE.

No: 12, rue Dumaine, entre Levée et Condé.

N. BAGNAL tient constamment à son établissement un assortiment de Bière, petite Bière et Cidre de New-York de première qualité, qu'il offre à vendre à bon marché,

☞ Bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons à vendre à bon marché. 23 juin—a

LITTERATURE FRANCAISE.

BIBLIOTHEQUE choisie de la Littérature Française, complète en 4 volumes reliés, comprenant les ouvrages suivans: Les Ecorcheurs; Cinq Mars; Adieux aux Adieux de sir Walter Scott à ses lecteurs; Paris et les Parisiens; Mémoirs d'un Apothicaire; Heures du soir; Les Enfans d'Edouard; et Minuit et Midi, tous pour $5 comptant; à vendre par

Wm. McKEAN,
1 déc encoig. Camp et Commune.

E. J. FORSTALL & Co., ont reçu par le navire Bolivar, du Havre, les marchandises suivantes choisies exprès pour le marché mexicain, et qu'ils offrent en vente:

13 balles de mousselines imprimées; 15 do imprimées,
1 boite de mouchoirs de Foulard;
1 boite de Rubans; 1 do. de Lacets;
15 do. de Bavettes de fils;
250 do. de Gris de ménages;
3 do. de Guingham;
3 do. de Guingham imprimées.

Rue Royale.
5 juin—☞

AVIS AUX DAMES.—Bonne rencontre pour le premier de l'an.—Une dame sur le point de partir du pays, offre à vendre à l'amiable, quatre superbes bagues en diamant de choix, savoir: trois gros solitaires, une belle jarretière, une paire de boucles d'oreilles, deux montres, en or garnis de rubis, une superbe garniture de cheminée et une Psyché. S'adresser, rue Royale, no. 216, entre les rues d'Orléans et Ste. Anne, maison de la fabrique.
1 déc—3f, 3p.

3 Pipes Eau de Vie français, récemment débarquée et à vendre par

THEODORE NICOLET & Co.
22 nov No. 26, rue Bienville.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Dr. Y. Mediamel vs. M. Wilson.

EN vertu d'un ordre de plusieurs fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le vendredi, 12 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, une montre en or patentée, chaîne, &c. Saisis dans cette affaire.

Conditions: comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
29 nov

Arthur McDonald vs. Arthur McDonald.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Lafourcade, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le jeudi, 11 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions: comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
29 nov

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, au coin des rues Girod et Carondelet, le Jeudi 11 décembre 1834, à midi, divers Tableaux, un petit Rail Road et le contenu d'une boite de divers articles. Saisis dans la poursuite de John Green, vs. divers Tableaux, un petit Rail Road et J. Walker absent. Cond: ons—Comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
29 nov

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à la bourse de Hewlett, au coin des rues St. Louis et Chartres, le samedi 13 décembre, 1834, à midi, le nègre esclave nommé Pierre, âgé d'environ 29 ans, saisi à la poursuite de F. W. Lea. Conditions comptant.

B. BEAUREGARD, marshal.
8 nov

Wm. R. Pearson & John Kellar vs. P. J. Seubery.

EN vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressés par les hon. J. N. Duncan et M. Grivot, juges conseillers de la cour de cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 7 décembre 1834, à 4 heures, de l'après-midi, à mon office, rue Ste. Anne, no. 30, divers articles en comestibles, saisis dans les affaires ci-dessus. Conditions, comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
22 nov

Les Marguilliers de l'Eglise St. Louis vs. Feliciano Ramos.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique à mon bureau, rue Ste. Anne, no 30, le 5 décembre, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
22 nov

Wm. P. Brown vs. A. B. McLeod

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle Orléans. j'exposerai en vente publique sur le rail-road, no. 81, le 4 décembre 1834, à 4 heures, p. m. divers meubles saisis dans cette affaire. Conditions comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
22 nov

Joseph Ygnacio Zamora vs. Mlle. Alexandrine.

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. W. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à mon bureau, rue Ste. Anne, No. 30, le mardi, 9 novembre 1834, à 4 heures de l'après midi, divers meubles, saisis dans cette affaire. Conditions, comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
27 nov

EN vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'hon. M. Blache, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le samedi, 13 décembre 1834, à 4 heures de l'après midi, un Billard, saisi à la poursuite de C. F. Rondeau.

Conditions, comptant.

B. BEAUREGARD, marshal
2 déc

BATAILLON D'ARTILLERIE,

LE Bataillon prendra les armes dimanche prochain, 7 du courant, à 8 heures très précises du matin, pour fêter la Ste. Barbe.

Le Bataillon assistera à la grand'messe, et il y aura une quête en faveur des orphelins. Tenue d'hiver, habit bas au lieu, bonnet du.

Ad. SCUREIBER,
adjudant major
3 déc

CAZADORES DE ORLEANS.

La compania tomara las armas el domingo proximo, 7 del corriente, á las 11 en punto de su mañana, con casaca y pantalon de paño, morrion con pompon.

De orden del capitan,

JOSE M. BUSTAMANTE,
sargento 1o.
3 dec

GARDES D'ORLEANS,

ATTENTION!

Les deux compagnies prendront les armes dimanche prochain, 7 du courant, à 8 heures du matin, et s'assembleront au lieu ordinaire du rendez-vous, équipement complet, veste et pantalon bleus.

Par ordre du capitaine,

G. CRUZAT, sergent major

Les sergents et caporaux sont invités à se réunir ce soir, chez le capitaine pour traiter d'affaires importantes concernant le corps.
2 déc

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE.

Il sera vendu le Jeudi, 4 Décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Les propriétés ci-dessous décrites, se trouvant sur les communes de la ville, d'après un plan dressé par J. Pilié, voyer de cette ville:

1o. Quatre Terrains formant ensemble le lot no. 5, de l'filet no. 10. Le lot no. 1, formant l'encoignure des rues de la Commune et Trémé, mesurant 36 pieds 7-8 pouces, à la rue de la Commune, sur 102 pieds 8 5-8 pouces à la rue Trémé. Le dit terrain fermé des deux côtés par deux lignes perpendiculaires aux rues de la Commune et Trémé. La première ayant 98 pieds 5-8 pouces de profondeur, et l'autre 17 pieds 11 1-2 pouces. Le no. 2, ayant 29 pieds de face à la rue de la Commune, sur 99 pieds 3-8 pouces de profondeur à la ligne qui le sépare du no. 1, et 92 pieds 7-8 pouces, à celle qui le sépare du no. 3. Le no. 3, ayant 29 pieds de face à la rue de la Commune, sur 92 pieds 7-8 pouces à la ligne de séparation, du No. 2, et de l'autre 57 pieds 3-8 pouces. Le no. 4, ayant 36 pieds de face à la rue Trémé, sur 76 pieds 11 1-4 pouces de profondeur, sur la ligne de séparation, avec les lots nos. 1, 2 et 3, et 69 pieds 6 pouces de profondeur, sur l'autre mitoyenne.

2o. Deux Terrains formant ensemble le no. 4, de l'filet No. 10, situé à l'encoignure des rues Jackson et Trémé, le no. 1, ayant 53 pieds 3 3 8 pouces de face à la rue Jackson, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Trémé, sur lequel il se trouve une très belle maison neuve venant d'être finie, briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux; composée de 8 chambres à feu, 2 grands cabinets, 2 offices, et une galerie, un vaste grenier, un puits en briques, 1 cuisine en bois, composée de 4 chambres à feu, galerie et latrines.

Cette propriété est divisée en deux logements, et est louée $750 par an; le lot no. 2, mesurant 40 pieds de face à la rue Trémé, sur 53 pieds 3 3-8 pouces de profondeur, sur lequel il se trouve une maison neuve, briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres dont 2 à feu, une galerie et 2 cabinets, une cuisine briquetée entre poteaux, composée de chambres à feu, et latrines; le tout divisé en deux logements, ayant un corridor de chaque côté, louée $300 par an.

3o. Un Terrain no. 1, de l'filet no. 10, formant l'encoignure des rues Jackson et Franklin, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 90 pieds 4 5-8 pouces de profondeur, et face à la rue Franklin, sur lequel il se trouvent une maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de 8 chambres dont 4 à feu, 2 grands cabinets et une galerie, une cour, une cuisine en bois, composée de 4 chambres, toutes à feu, 2 latrines. Le tout divisé en deux logements, louée $510 par an.

4o. Deux Terrains formant ensemble le lot no. 6, de l'filet no. 11; le no. 1, formant l'encoignure des rues Jackson et Trémé, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces à la rue Jackson, sur 68 pieds de profondeur et face à la rue Trémé, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, composée de trois chambres toutes à feu, 2 grands cabinets, galerie et une cuisine en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres toutes à feu, 1 galerie, 2 cabinets, 2 latrines, divisé en deux logements, loués $360 par an.

Le No. 2 ayant 59 pieds 10 5-8 pouces face à la rue Trémé, sur 53 pieds 3 3-8 pouces de profondeur, sur lequel se trouvent une maison neuve briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, 2 cabinets et galerie, une cuisine en bois, couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, dont 2 à feu, galerie et une cuve. Le tout divisé en 2 logements, loués $360 par an.

5o. Le no. 1, de l'filet no. 11, mesurant 53 pieds 3 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 98 pieds 10 5 8 pouces de profondeur et face à la rue Franklin, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres, toutes à feu, 1 galerie, 2 chambres toutes et 2 caves, 1 cuisine en bois couverte en bardeaux, composée de 4 chambres toutes à feu, galerie et cabinets, 2 latrines et un grand hangar, loués $540 par an.

Le no. 2, mesurant 29 pieds de face à la rue Franklin, sur 53 pieds 3 3 8 pouces de profondeur, sur lequel se trouve au fond de la cour, une petite maison briquetée entre poteaux et couverte en bardeaux, galerie, 2 hangars dont 1 à cheminée et latrines, loué $120 par an.

6o. Un Terrain formant l'encoignure des rues du Bassin et de la Commune, mesurant 81 pieds 1-2 pouces à la rue du Bassin, sur 58 pieds 7 3-8 pouces à la rue de la Commune, fermé par deux lignes perpendiculaires aux rues Commune et Bassin, l'une ayant 94 pieds 6 8 pouces, et l'autre 73 pieds 6 8 pouces, sur lequel se trouvent une maison briquetée entre poteaux, et couverte en bardeaux, composée de 4 chambres dont 2 à feu, galerie, 2 cabinet et une cuve, cuisine en charpente, composée de 3 grandes chambres, pigeonnier &c. Le tout couvert en bardeaux, latrines en briques, hangar et jardin. La résidence du propriétaire.

7o Deux Terrains formant ensemble le lot no. 7, de l'filet no. 29, compris entre les rues Villeré, Marais, Bienville et Douane. Le No. 1, mesurant 31 pieds 11 1-2